

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

### Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 23 mai 2013 à 13h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

#### Présence :

- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

#### Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projets Ville de Sherbrooke
- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

#### 1) Ouverture de la séance

Le président M. Serge Forest déclare la séance ouverte.

#### 2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

#### 3) Adoption de l'ordre du jour

##### Résolution 2013-05-23-0273

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
  - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 25 avril 2013;
  - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions;
- 6) Finance ;
  - a) Suivi budgétaire au 30 avril 2013 (document remis sur place);
  - b) Règlement d'emprunt no 13 pour l'asphaltage de l'entrée (document remis sur place);
  - c) Appel d'offres pour le centre de tri temporaire de résidus CRD ;
    - i. Résultats des soumissions reçues (document remis sur place) ;
    - ii. Acceptation de la soumission la plus basse;
  - d) Appel d'offres pour les travaux d'aménagement paysager ;
    - i. Résultats des soumissions reçues (document remis sur place) ;
    - ii. Acceptation de la soumission la plus basse;
  - e) Interprétation de Revenu Québec sur la TPS-TVQ ;
- 7) Opérations;

- a) Tonnage;
- 8) Ressources humaines ;
  - a) Poste de directeur des opérations;
- 9) Projets de développement ;
  - a) Centre de tri temporaire - suivi de l'atelier de travail;
- 10) Communication
  - a) Cahier spécial *économie verte* de la Tribune - publicité ;
  - b) Visite conjointe avec GSI – 12 juin ;
- 11) Roulotte
- 12) Date de la prochaine réunion ;
  - 22 juillet 2013 ;
- 13) Affaires nouvelles ;
  - a) Pelle mécanique Ville Sherbrooke
  - b) Visite ministère M. Blanchette
- 14) Levée de l'assemblée.

**Adopté**

**4) Procès-verbaux ;**

- a) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 25 avril 2013 ;

**Résolution 2013-05-23-0274**

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 25 avril 2013.

**Adopté**

- b) Suivi des procès-verbaux ;  
Aucun suivi

**5) Période de questions ;**

Aucune personne présente.

**6) Finance ;**

**a) Suivi budgétaire au 30 avril 2013 (document remis sur place) ;**

M. Claude Brochu explique rapidement les revenus et les dépenses qui sont en écart avec les montants budgétés.

**b) Règlement d'emprunt no. 13 pour l'asphaltage de l'entrée (document remis sur place) ;**

**Résolution 2013-05-23-0275**

Proposé par M. Robert Roy, appuyé par M. Jean-Guy Demers et résolu unanimement d'adopter le règlement d'emprunt numéro 13 suivant :

**ATTENDU QU'**il est requis d'améliorer l'esthétique et la fonctionnalité de l'entrée sur le site de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke localisé à Bury ;

**ATTENDU QUE** la Régie veut asphalté l'entrée principale ;

**ATTENDU QUE** la régie a mandaté la firme d'ingénieurs Exp pour les services professionnels relié à ce projet pour un montant de 15 500 \$ plus taxes ;

**ATTENDU QUE** Exp a soumis un estimé préliminaire pour ces travaux au montant de 164 343.30 \$ plus taxes (Voir estimé détaillé en annexe 2) ;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer un règlement d'emprunt pour payer le coût des infrastructures projetées ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à cet effet par M. Jean-Claude Dumas, lors d'une séance du conseil d'administration tenue le 25 avril 2013 ;

**A CES CAUSES**, sur la proposition de M. Robert Roy, appuyée par M. Jean-Guy Demers ;

**IL EST RÉSOLU:**

Que le règlement numéro 13 soit adopté et qu'il est décrété et statué par ledit règlement ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke décrète qu'il est autorisé à dépenser une somme de 197 782.64 \$ taxes nettes pour l'asphaltage de l'entrée principale, et autres travaux connexes tel que décrit à l'article 3 ;

**ARTICLE 3**

La dépense pour les travaux est la suivante :

Honoraire professionnel :	15 500.00 \$
Pavage de l'entrée	164 343.30 \$
Taxes nettes	<u>17 939.34 \$</u>
Total	197 782.64 \$

**ARTICLE 4**

Le conseil d'administration décrète une dépense n'excédant pas cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-quatre cents (197 782.64 \$) pour l'asphaltage de l'entrée principale et autres travaux connexes au site de Valoris, situé au 107 chemin Maine Central, à Bury.

Pour l'application du présent règlement et pour se procurer cette somme, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke décrète un emprunt pour une période de quinze (15) ans, de 197 782.64 \$.

**ARTICLE 5**

Le conseil approuve à l'avance le montant de toute subvention qu'il réserve en rapport avec ce règlement.

**ARTICLE 6**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et aux remboursements en capital des échéances annuelles, il est affecté par le présent règlement, annuellement, une partie du fonds d'administration, ou si les sommes disponibles sont insuffisantes, exiger de chaque municipalité partie à l'entente, une contribution, conformément aux article 8.1 et 9.1 de l'entente intermunicipale constituant la Régie dont copie est jointe au présent règlement sous l'annexe 1.

**ARTICLE 7**

Les autres détails relatifs au présent règlement seront réglés et déterminés par résolution du conseil, le tout conformément à la loi.

**ARTICLE 8**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**Adopté**

### **c) Appel d'offres pour le centre de tri temporaire de résidus CRD**

#### **Résultats des soumissions reçues (document remis sur place) ;**

L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres 2013-03 concernant la fourniture et installation des équipements pour le centre de tri temporaire de CRD a eu lieu le 13 mai 2013. Les 4 firmes suivantes ont présenté une soumission : Industries Machinex inc., J.Y. Voguel inc., Sherbrooke O.E.M. ltd, Mathieu Construction inc.

#### **Acceptation de la soumission la plus basse ;**

#### **Résolution 2013-05-23-0276**

Il est résolu unanimement d'accepter la soumission la plus basse conforme, soit celle de J. Y. Voguel inc. pour la fourniture et l'installation des équipements pour le centre de tri temporaire de CRD au montant de 240 240.39\$ taxes nettes. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu de signer tout document en lien avec cet appel d'offre.

**Adopté**

### **d) Appel d'offres pour les travaux d'aménagement paysager**

#### **Résultats des soumissions reçues (document remis sur place) ;**

L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offre 2013-05 concernant les travaux d'aménagement paysager sur le site de Valoris a eu lieu le 21 mai 2013. Les 2 firmes suivantes ont présenté une soumission : Aménagement de l'Estrie et Pépinière Amanda Joe.

#### **Acceptation de la soumission la plus basse ;**

#### **Résolution 2013-05-23-0277**

Il est résolu unanimement d'accepter la soumission la plus basse conforme, soit celle d'Aménagement de l'Estrie pour les travaux d'aménagement paysager sur le site de Valoris pour le montant de 18 783.73 \$ taxes nettes. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu à signer tout document concernant cet appel d'offre.

**Adopté**

### **e) Interprétation de Revenu Québec sur la TPS-TVQ ;**

M. Claude Brochu explique qu'une demande avait été faite à la firme RCGT pour un avis concernant la TPS-TVQ. RCGT avait fait la demande directement au gouvernement, donc une lettre à été reçue pour l'interprétation de la TPS-TVQ. Si toute les matières reçues, sauf celle des municipalités membre, serait assujetties à la TPS-TVQ, Valoris ferait des activités commerciales. Avec 50% et plus d'activités commerciales, à la construction du centre de tri Valoris aurait pu retirer la TVQ ainsi qu'un pourcentage sur les opérations.

Le résumé du Ministère, est que toute matière résiduelle reçue est non assujetti à la TPS-TVQ. Que la seule activité commerciale future sur le site, sera la vente de matériaux sortant du centre de tri.

Deux options s'offrent à Valoris : soit qu'on procède à une nouvelle demande avec de nouveaux arguments ou on décide qu'on continue à notre façon mais que l'on pourrait aller en cours avec ce dossier. M. Brochu a fait un document à partir des tableaux des études préparatoires de SM-Machinex. Selon le document les CRD, ICI serait des déchets taxables et avec ses activités commerciales on serait à 60% commercial. Le document a été transmis à RCGT et M. Brochu attend leur avis.

## **7) Opérations ;**

### **a) Tonnage ;**

M. Claude Brochu présente le tableau et les graphiques concernant le tonnage. Le tonnage total de janvier à avril est 13 553.03 tonnes comparativement à celui de l'an passé qui était de 9 363.78 tonnes.

## **8) Ressources humaines ;**

### **a) Poste de directeur des opérations ;**

M. Claude Brochu fait part que l'affichage du poste a été publié dans la Tribune et dans le journal du Haut-Saint-François. La remise de curriculum vitae est pour lundi le 27 mai 16h00. Quelques curriculum vitae sont rentrés. Le comité de sélection est composé de M. Claude Brochu, Mme Odile Goulet et M. Denis Gélinas.

## **9) Projets de développement ;**

### **a) Centre de tri temporaire – suivi de l'atelier de travail ;**

#### **Résolution 2013-05-23-0278**

Proposé et résolu unanimement que Valoris accepte les tarifs suivants pour 2013:

Pour les non-membres :  
Pour les branches : 45 \$/tonne  
Pour les résidus granulaires (fins et grossiers) : 10 \$/tonne  
Pour le bois propre trié à la source : 45 \$/tonne  
Pour les résidus de construction : 70 \$/tonne

Pour les membres :  
Pour les branches : 35 \$/tonne  
Pour les résidus granulaires (fins et grossiers) : sans frais  
Pour le bois propre trié à la source : 35 \$/tonne  
Pour les résidus de construction : 60 \$/tonne

Branches prises aux écocentres de la Ville de Sherbrooke : 45 \$/tonne  
(Broyées, transportées, valorisées)

**Adopté**

### **b) Centre de tri ;**

Pour obtenir notre certificat d'autorisation auprès du Ministère, la CPTAQ doit autoriser l'usage d'un centre de tri sur le lot prévu pour la construction, M. Claude Brochu doit être autorisé à présenter la demande à cet effet.

#### **Résolution 2013-05-23-0279**

Proposé et résolu unanimement que M. Claude Brochu soit autorisé à signer tout document en lien avec le projet du centre de tri, en particulier la demande à la CPTAQ.

**Adopté**

## **10) Communication ;**

### **a) Cahier spécial économie verte de la Tribune – publicité ;**

La Tribune a approché Valoris pour faire une publicité dans son cahier spécial économie verte. Mme Odile Goulet montre la publicité qui sera alors publiée.

### **b) Visite conjointe avec GSI – 12 juin ;**

Mme Odile Goulet fait part qu'une visite conjointement avec GSI, avait été prévu en autobus le 12 juin prochain. Une invitation a été envoyée aux élus et aux fonctionnaires du Memphrémagog et à la MRC du Val-Saint-François pour qu'il visite les lieux de Valoris, GSI et leur BG Box. Pour l'instant, 1 personne a confirmé sa présence, donc si la tendance se maintient l'activité sera annulée faute de participant.

## **11) Roulotte**

Aucun sujet

## **12) Date de la prochaine réunion ;**

La prochaine réunion aura lieu le lundi 22 juillet 2013 à 13h30.

### **13) Affaires nouvelles ;**

#### **a) Pelle mécanique Ville de Sherbrooke ;**

M. Claude Brochu explique que pour les opérations du centre de tri temporaire une pelle avec grappin sera nécessaire pour déplacer les matériaux à trier et qu'éventuellement pour le futur centre de tri une pelle sera aussi nécessaire. Donc, la proposition serait d'acheter la pelle immédiatement. La Ville de Sherbrooke a une pelle Komatsu PC300LC8 (2008) qui sera à vendre prochainement. Ladite dépense serait prise sur le règlement d'emprunt numéro 9.

#### **Résolution 2013-05-23-0280**

Proposé et résolu unanimement que M. Claude Brochu soit autorisé à faire une offre pour l'achat de la pelle appartenant à la Ville de Sherbrooke et à signer tout document en lien avec l'achat.

**Adopté**

#### **c) Visite au Ministre de l'environnement M. Blanchet ;**

M. Serge Forest, M. Claude Brochu et Mme Nicole Robert se sont rendu à Montréal voir l'attaché politique du ministère de l'environnement pour présenter Valoris et ses projets.

### **14) Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 14h20.

---

M. Serge Forest, président

---

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier